

// Par Jacques Duplessy
et Guillaume de Morant

Libye

L'étrange parcours des millions français



En 2007, la première dame, Cécilia Sarkozy, réussit un formidable coup médiatique en parvenant à faire libérer les fameuses infirmières bulgares. Ce que l'on sait moins, c'est qu'un chèque de 30 millions d'euros a été signé sur ordre de l'Élysée pour développer un hôpital à Benghazi. Un projet financé sans appel d'offres, en toute opacité avec d'étranges bénéficiaires.

L'immense Benghazi Medical Center
et sa capacité d'accueil de 1 200 lits

Jeudi 4 juillet 2013, il est 23 heures à Benghazi, dans la Libye d'après-guerre. Jean Dufriche, consul honoraire de France, circule avec son épouse sur le boulevard périphérique de la ville. Soudain, une voiture blanche se porte à la hauteur de son véhicule. « *Il y a eu un impact dans le pare-brise. Je n'ai pas réalisé immédiatement*, se souvient le diplomate. *C'est ma femme qui a compris qu'on nous tirait dessus.* » Les deux assaillants équipés de pistolets automatiques lâchent une quinzaine de balles. La voiture est criblée de projectiles. Les vitres latérales explosent, les deux pneus avant sont crevés. Jean Dufriche pile et repart à fond malgré tout. S'ensuit une course-poursuite dans laquelle le consul parvient à semer les tireurs. Le couple sort indemne du guet-apens. Un miracle.

Qui a voulu tuer le consul de France ? Quelques semaines auparavant, Jean Dufriche avait reçu un premier avertissement. Un pain de plastic avait été déposé devant sa maison, sans exploser. Depuis, le diplomate a quitté la Libye mais les menaces ont continué. En mars 2014, quatre hommes cagoulés ont fait irruption dans l'ancienne villa qu'il louait à Benghazi. Face à l'employée de maison, le quatuor a proféré de nouvelles menaces contre celui qui est toujours le consul honoraire de France à Benghazi et sa famille. Dans un premier temps, les intimidations et la tentative d'assassinat ont été attribuées à Ansar

al-Charia. Ce mouvement islamiste proche d'Al-Qaida, farouchement anti-occidental, est notamment suspecté d'avoir assassiné l'ambassadeur américain en Libye le 11 septembre 2012. Mais une autre piste se dessine, esquissée par la DGSI, celle d'un contentieux autour d'un obscur contrat lié à la libération des infirmières bulgares.

« Pas de problème. Tu prends ! Tu prends ! »

Dès son arrivée à l'Élysée en 2007, Nicolas Sarkozy s'emploie à libérer les cinq infirmières bulgares et le médecin palestinien qui pourrissent depuis huit ans dans les geôles de Kadhafi, accusés d'avoir inoculé le sida à des enfants libyens. C'est finalement Cécilia qui, en juillet 2007, parviendra à ramener les prisonniers en France. « *Au cours de ce voyage*, raconte à Sang-froid Jean Dufriche, *le colonel a exigé des compensations. Il voulait, entre autres, que la France paye l'équipement médical du Benghazi Medical Center.* » Cécilia, qui menait les négociations, en rendait compte au téléphone minute par minute à son mari.

Quand elle a évoqué les exigences des Libyens sur l'hôpital, Nicolas lui a répondu : « *Pas de problème. Tu prends ! Tu prends !* » Construit par des Suédois dans les années 80, l'hôpital universitaire de la ville n'avait jamais fonctionné faute de matériel et de personnel. Mais le bâtiment aux allures de club de vacances avec palmiers et jeux d'eau a été constamment entretenu par les Libyens en

attendant une hypothétique ouverture. Quand on rêve de vendre des Rafale et une centrale nucléaire, déboursier quelques millions pour l'hôpital de Benghazi, voilà qui n'est pas cher payé pour se mettre le Guide dans la poche et amorcer la pompe à contrats.

De retour en France, Cécilia convoque Jean Dufriche. L'entretien a lieu dans un hôtel particulier, rue de l'Élysée. « *Elle était tout excitée. Elle disait : "Vous allez démarrer une grande mission pour la France !"*, se souvient le diplomate. *Très vite, Boris Boillon, à l'époque conseiller du*

« Au cours de ce voyage, le colonel Kadhafi a exigé des compensations. Il voulait, entre autres, que la France paye l'équipement médical du Benghazi Medical Center »



Avec ses petites fontaines et son hall spacieux, le Benghazi Medical Center a des faux airs de club de vacances // Photos : DR

Président, et Christophe Bigot, actuel directeur de la stratégie à la DGSE qui œuvrait alors auprès de Bernard Kouchner au Quai d'Orsay, ont pris en main le dossier. »

Le 22 juillet 2007 sont convoqués à une grande réunion sur le sujet les conseillers des ministres de la Santé et des Affaires étrangères, des fonctionnaires du Service de santé des armées, des représentants de l'Agence française du développement et des partenaires privés, parmi lesquels un équipementier médical français inconnu. Ideal Medical Products Engineering – c'est son nom – est alors représenté par Thomas Fernandez. Cette société ne verra le jour que quatre mois plus tard, quand ses statuts seront déposés le 6 novembre 2007 par un certain Olivier Carli, patron d'une entreprise spécialisée en prothèses médicales.

C'est pourtant cette société fantôme, sans aucune référence, qui décroche l'énorme marché pour équiper l'hôpital libyen. Le montant du contrat est fixé par l'Élysée à 30 millions d'euros. « *C'était un dossier purement politique, je me souviens avoir reçu un mail de Boris Boillon me disant : "Ce sera eux l'équipementier"* », raconte Jean Dufriche. Interrogé sur cette arrivée en fanfare sur le marché, l'homme d'affaires Olivier Carli dément toute malversation et assure bénéficier d'une solide expérience dans le secteur : « *J'étais déjà à la tête d'une société, IMP, qui avait des dizaines*

de références dans l'équipement médical. J'ai revendu cette société tout en gardant l'activité d'équipementier médical. Et pour ne pas perturber les clients, je l'ai renommée IMPE », justifie-t-il. Toutefois, Carli admet que le contrat était suivi par les politiques et leurs conseillers au plus haut niveau : « *Oui, j'ai rencontré Boillon à deux reprises pour discuter de ce marché. Il fallait qu'il revienne aux Français, c'est vrai, on a tout fait pour enlever ce contrat aux Hollandais, mais aussi aux Autrichiens qui étaient en concurrence.* » Reste qu'aucune trace d'appel d'offres n'a été retrouvée.

Montage opaque

Il se pose alors un problème technique : comment transférer l'argent en Libye ? Le conseiller du Président Boris Boillon – qui s'est fait pincer par

les douanes le 31 juillet 2013 à la gare du Nord en partance pour Bruxelles avec, dans son sac de sport, 350 000 euros et 40 000 dollars en liquide – décide de convoquer le consul. « *Il m'a dit : "Vous êtes fonctionnaire ? Donc vous obéissez au président de la République ?" "Oui". "Alors voilà ce qu'on va faire, vous allez créer une association loi 1901, vous en serez le président, on va vous donner l'argent et vous en ferez ce qu'on vous dira." J'étais estomaqué. Évidemment, j'ai refusé.* »

Dufriche ayant dit niet, l'Élysée se tourne en septembre 2008 vers l'Agence française de développement (AFD) – un établissement public qui lutte contre la pauvreté et favorise le développement dans les pays du Sud – qui reçoit 30 millions d'euros en dotation exceptionnelle.

« *C'était très compliqué en interne, se souvient sous couvert d'anonymat un fonctionnaire de l'agence. On ne voulait pas y aller, car la Libye ne faisait pas partie de notre champ d'action, mais l'Élysée ne nous a pas laissé le choix, on a*

reçu l'argent avec injonction de le verser à IMPE, sans respecter aucune de nos procédures d'appel d'offres. Nous n'étions qu'un guichet bancaire. Le retour d'enquête lancée sur la réputation de l'IMPE ainsi que l'étude antiblanchiment étaient pourtant très défavorables. Nous avons alerté la direction générale du Trésor, mais contre toute logique, Bercy a donné son accord pour l'opération. » Incapable d'exécuter seule le contrat, IMPE soustraite alors à Simed, une société hollandaise dirigée par Sietse Zoodsma, un milliardaire à la réputation controversée.

Le 2 septembre 2009, le Benghazi Medical Center est inauguré en grande pompe. Le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet, a fait le déplacement pour couper le ruban. Il est entouré de tous les dignitaires du régime de Kadhafi. L'hôpital a 300 lits flambant neufs et du matériel de pointe, mais, pour l'heure, ni médecins ni infirmières.

Olivier Carli, le dirigeant d'IMPE, va encore réussir un incroyable tour de force en proposant les services d'une société spécialiste de la gestion hospitalière : Denos Health Management. Au moment de l'inauguration, l'entreprise est en cours de création. Elle ne sera immatriculée que six jours plus tard, le 8 septembre 2009. Cela ne l'empêche pourtant pas de remporter le morceau,

en signant avec l'hôpital de Benghazi une convention de partenariat pour la gestion administrative, paramédicale et médicale ainsi que pour la formation du personnel soignant libyen pendant cinq ans. Montant du contrat : 85 millions d'euros, réglés par les Libyens.

Voilà encore une belle prise pour une entreprise sortie de nulle part. Lancée avec un capital de 500 000 euros, Denos Health Management a pour gérant Pierre Vincent qui est aussi associé à hauteur de 7 %. Les 93 % restants appartiennent à la mystérieuse Sust Marketing Limited, créée en 2008 à Londres. Cette entreprise, au capital de 1 000 livres, cache une cascade de sociétés écrans, dont certaines ont la particularité d'être reliées à une structure dénommée CRISS. Une

Alain Joyandet, à droite, lors de l'inauguration de l'établissement en 2009 // Photo : DR



recherche dans les archives des greffes belges révèle que cette dernière appartient à... Olivier Carli. Pour l'énigmatique homme d'affaires, là encore, il ne faut voir nul mystère dans ce montage opaque : « *C'était pour les Libyens, je ne voulais pas qu'ils sachent que j'étais propriétaire des deux sociétés IMPE et Denos* », justifie-t-il.

« Pas digne de confiance »

En 2010, l'année qui suit la signature du contrat, Denos Health Management réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 20 millions d'euros pour un résultat net de 4,67 millions d'euros, soit un bénéfice de 23 %. Une performance qui interroge. Selon un expert en

santé publique, la marge habituelle dans ce secteur est plus proche des 3 %...

D'autant que les 30 millions d'euros versés par la France à l'autre société d'Olivier Carli, IMPE, n'auraient pas tous été dépensés dans l'achat de matériel médical. C'est en tout

cas ce que soupçonnent un chirurgien, Jérôme Cau, et un anesthésiste, Gérard Buffet, qui ont tous deux travaillé au Benghazi Medical Center. Ces doutes sont d'ailleurs partagés par un haut fonctionnaire français ayant réalisé une étude sur la coopération hospitalière franco-libyenne après la révolution.

Alors, à qui a réellement profité cet argent ? Jean Dufriche a sa petite explication. Dans un mail envoyé au numéro deux de l'ambassade de France en Libye, le consul de France écrit que Olivier Carli ne serait pas le seul associé de Denos. Selon lui, aux côtés des investisseurs français figureraient des Libyens tels que Mohamed Hijazi, ex-ministre de la Santé et de l'Environnement, ou encore l'ancien directeur général du Benghazi Medical Center, des proches du colonel Kadhafi...

Outre son opacité, la qualité des prestations de Denos pose également question. « *Cette société n'a pas fait un bon travail au vu de la somme dépensée pour ce contrat. Beaucoup d'autres auraient pu mieux faire. Ce n'est pas une entreprise digne de confiance et elle ne répond pas aux*

normes internationales », charge Nagi Barakat, responsable des services de santé de Benghazi pendant la révolution libyenne.

Malgré tout, jusqu'en 2011, l'hôpital tourne et remporte même quelques succès grâce aux équipes internationales recrutées par Denos. On y effectue ainsi l'une des premières greffes de rein réalisées en Libye. Mais patatras ! En février 2011, avec la fin du régime de Kadhafi, la florissante entreprise périclète. La révolution qui a commencé à Benghazi met sur la touche les amis libyens d'Olivier Carli, jugés trop proches de l'ex-Guide. Denos doit licencier les médecins français et le nouveau pouvoir cesse tous ses versements en 2013.

Et pourtant, l'histoire ne s'arrête pas là. Parallèlement à ses activités à Benghazi, Denos aurait profité d'un autre business juteux : l'envoi de malades libyens en France au travers de sa filiale Denos Medical Assistance. Sur le devis que *Sang-froid* a pu

consulter, pour 41 patients soignés dans l'Hexagone, les frais administratifs s'élèvent à 1,5 million d'euros en Libye et à 480 000 euros en France. Soit, pour un total de 4,3 millions d'euros, 40 % de frais administratifs ! Rien d'anormal, selon Pierre Vincent, le gérant de Denos, qui répond à côté : « *Le rapatriement médical, ce n'est pas une activité rentable, nous ne faisons pas plus de 5 % de marge. Peut-être s'agit-il d'un seul dossier surfacturé pour compenser la prise en charge d'un patient sur laquelle nous avons perdu beaucoup d'argent* », explique-t-il. Des arguments sans rapport avec la réalité. Sur le devis, la surfacturation des frais administratifs concerne bien la totalité des patients, et non un seul cas.

Enfin, le 2 mars 2015, cette affaire a connu un prolongement dramatique. Patrice Réal, le responsable sécurité d'IMPE, a trouvé la mort dans sa voiture à Benghazi, abattu par plusieurs hommes armés. Un mystère de plus autour de l'hôpital maudit. Quant à l'enquête lancée par la justice française sur la tentative d'assassinat de Jean Dufriche, elle fait du surplace. Et ce n'est pas la situation actuelle en Libye qui va la relancer... ■

Pour l'ancien consul, Olivier Carli ne serait pas le seul associé de Denos. À ses côtés figureraient des investisseurs français, libyens et des proches de Kadhafi